



ACTU EN BREF

EN CHIFFRES

50 000 €



FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS

Devant la situation sanitaire, inédite et sans commune mesure, que traverse le pays, la Fédération Française Sports pour Tous agit pour soutenir l'ensemble de ses structures associatives qui subissent, plus ou moins fortement selon les territoires, les restrictions gouvernementales liées à la lutte contre la propagation du virus COVID-19. C'est la raison pour laquelle, le Comité Directeur National de la Fédération Française Sports pour Tous a fait le choix d'offrir l'affiliation 2020/2021 à l'ensemble de ses clubs jusqu'au 31 décembre 2020. Des mesures supplémentaires, comme l'ouverture d'une collecte pour alimenter un fonds de solidarité avec un abondement originel de 50 000 euros, ont par ailleurs été jugées nécessaires pour accompagner la reprise de l'activité et les clubs Sports pour Tous les plus en difficulté.